

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2011/50

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 14 novembre 2011

*L'an deux mille onze et le quatorze novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr **Pierre MAURIN**.*

Date de convocation : le 07 novembre 2011

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13
votants : 13*

Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

**Présents : M. MAURIN – CHAUSSIGNAND – JOLLIVET - TESTON –
CROZIER - BEUGNET – BOUAZZA - CORNET - HILAIRE - SALA –
VERNET – VOLLE – DELAUZUN.**

Excusés : Denis AUZAS.

Absents : David FIALON.

Mme SALA Nathalie a été élue secrétaire.

Objet : Tarifs de location de la Salle Polyvalente.

Au cours de cette séance, le conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de fixer les tarifs de location de la salle polyvalente comme suit à compter du 01 janvier 2012 :

- Tarif I : Location pour le week-end aux particuliers domiciliés sur la Commune : 280.00 €.

-Tarif II : Location à la soirée en semaine aux particuliers domiciliés dans la Commune : 85.00 €.

- Tarif III : Location pour le week-end aux associations de la Commune : 150.00 €.

.../...

- Tarif IV : Location à la soirée en semaine aux associations de la Commune : 55.00 €
Location à la journée en semaine ou le week-end aux écoles et au Club de l'Helvie : 55.00 €.

-Remboursement des frais :

* De téléphone : 0.20 € l'unité.

* D'électricité et de chauffage :

- du 15 octobre au 14 avril : 0.24 € le KWH.

- du 15 avril au 14 octobre : 0.12 € le KWH.

Les particuliers devront remettre lors de la réservation un chèque de caution qui sera éventuellement rendu après réalisation de l'état des lieux :

- Pour la période du 01 juin au 30 septembre : un chèque de caution de 760.00 €,
- Pour la période du 01 octobre au 31 mai : un chèque de caution de 460.00 €.

La Commune se réserve le droit de prêter gratuitement la salle polyvalente pour des manifestations particulières.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 14 novembre 2011.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 15 novembre 2011
LE MAIRE
Pierre MAURIN.